



Informé que l'abbé Olivier Lemesle faisait l'objet d'une poursuite pénale pour avoir consulté sur son ordinateur des sites pédopornographiques, j'ai décidé de le relever de sa fonction de curé de Gaillard sur Seine et lui ai interdit tout contact avec des enfants.

L'abbé a quitté le diocèse pour rejoindre une communauté que j'ai informée de cette situation et au sein de laquelle il n'exercera aucun ministère.

Il comparaitra devant le Tribunal qui le convoquera.

Cette situation est l'occasion de rappeler l'existence d'une cellule d'écoute pour les victimes dont les coordonnées sont : [ecoutevictimes@evreux.catholique.fr](mailto:ecoutevictimes@evreux.catholique.fr)

Evreux, le 20 mars 2017

+ Christian NOURRICHARD  
Evêque d'Evreux